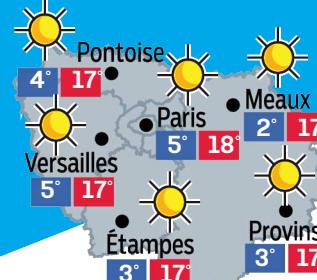




MERCREDI 15 AVRIL 2020

ÎLE-DE-FRANCE & OISE

L'actualité de vos départements 92



A nos lecteurs

En raison des circonstances exceptionnelles liées au coronavirus, nous vous proposons un cahier spécial avec l'actualité en Ile-de-France et dans l'Oise. Retrouvez davantage d'infos locales sur notre site. Nous vous remercions de votre fidélité.

Quarante-deux décès dans deux Ehpad, selon un syndicat

NEUILLY-SUR-SEINE

PAR ANISSA HAMMADI

IL TIRE LA SONNETTE d'alarme. Le syndicat CFTC a rendu public le courrier que lui a adressé l'une de ses militantes. Une lettre que cette aide-soignante d'un Ehpad (établissement pour personnes âgées dépendantes) de Neuilly-sur-Seine intitulé « courrier d'appel de détresse ».

Dans cette lettre également adressée à une partie de ses collègues, cette salariée de la maison de retraite de la rue Soyer y raconte sa situation « incroyable ». Elle y parle d'une « pression » de la direction sur les personnels soignants atteints du Covid-19 pour venir travailler, malgré leur état de santé. « On prend la température des agents, mais s'ils ont de la fièvre, ils bosseront quand même », écrit l'aide-soignante, qui a été testée positive.

« Je suis en arrêt du 30 mars au 12 avril, mais j'ai deux appels de l'idec (NDLR : l'infirmière coordinatrice) qui me demande de revenir. Je tiens à peine debout », peut-on encore lire dans le courrier, qui lui vaut aujourd'hui des menaces de sanctions. « Depuis, je me soigne, je me repose, j'essaie de penser à autre chose, mais j'ai des SMS, mails, appels de mes collègues désespérés, du personnel positif bosse encore », dénonce-t-elle.

La CFTC a dénombré 42 décès de résidents des deux Ehpad publics de Neuilly, gérés par le même directeur : 23 sur

La CFTC dénonce des « négligences » et des « pressions » de la direction au sein de deux établissements publics de Neuilly. La direction réfute ces accusations.



Dans l'Ehpad Roger-Teullé, de Neuilly-sur-Seine, le syndicat CFTC dénombre 19 décès, liés au Covid-19, sur 120 résidents.

80 pensionnaires dans la résidence Soyer, et 19 sur 120 lits dans la résidence Roger-Teullé, rue des Graviers, soit environ 21 % des pensionnaires au total.

La direction ne confirme pas ces chiffres. « Ce n'est pas correct, mais on n'en sera pas loin bientôt. Je crains qu'on ne dépasse bientôt les 20 % de décès », concède le directeur, Marc Fernandes.

La semaine passée, les résidents ont tous été dépistés. Pour le personnel, les tests s'effectuent « au fur et à mesure ». Selon les premiers résultats reçus – moins d'une dizaine –, un sur deux serait positif au coronavirus.

Dans un courrier adressé à l'agence régionale de santé (ARS) le 10 avril, la CFTC dé-

plore des « décisions incompréhensibles prises par la direction », notamment l'attribution d'un masque par agent et par jour, ou « l'injonction de faire travailler des personnes positives Covid-19 ».

« Face au problème d'effectif, il (NDLR : le directeur) prend des décisions qui mettent en danger le personnel et les résidents. Cela nous fait dresser les cheveux sur la tête ! », réagit Louis Duvaux, président de la CFTC des Hauts-de-Seine.

Une réunion du CHSCT refusée par la direction

« Lorsque le médecin du travail lui rappelle que les agents testés positifs doivent rester confinés, afin de protéger les personnes âgées, le directeur

lui demande si les gestes barrières du personnel asymptomatique ne sont pas suffisants, poursuit-il. Mais quand les employés font la toilette des pensionnaires, ces gestes barrières ne suffisent pas du tout. »

Le 9 mars, la représentante du syndicat a également réclamé une réunion extraordinaire du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Une requête refusée par la direction.

« Une série de mesures avait déjà été prise, il n'était plus question de se réunir autour d'une table, rétorque Marc Fernandes, qui indique avoir confiné les établissements le 11 mars. Je lui (l'autrice de la lettre) ai tendu la main, je me tiens à disposition des représentants syndicaux

doctrine est claire : dès lors qu'on a de la fièvre ou qu'on est Covid +, on ne vient pas », affirme le directeur, agacé par des critiques qu'ils jugent « diffamatoires ».

L'ARS interpellée

Concernant le personnel asymptomatique, le discours est moins précis. « C'est de la responsabilité de chacun, sur la base du volontariat. On peut imaginer qu'une personne asymptomatique va prendre des précautions supplémentaires », répond Marc Fernandes. Lesquelles ? Et comment faire au moment de la toilette ? « Effectivement, c'est très compliqué, reconnaît-il. Si elles doivent être écartées, elles le seront sans problème. »

Le directeur espère « rétablir le dialogue », et assume sa part de responsabilité. « Si on commet des erreurs, il faut le reconnaître. Je suis prêt à infléchir mon positionnement. On est tous sur le pont, on fait de notre mieux. »

Quant à la fédération CFTC Santé Sociaux, elle demande aux services de l'ARS Ile-de-France « d'agir avec la plus grande célérité, au sein de ces deux établissements ».

L'ARS n'a pas donné suite à nos sollicitations. Le maire de Neuilly, Jean-Christophe Fromantin (DVD), n'a, pour sa part, pas souhaité ajouter quelque chose aux précisions de Marc Fernandes.

“

Dès lors qu'on a de la fièvre ou qu'on est Covid +, on ne vient pas

MARC FERNANDES, LE DIRECTEUR

24 heures sur 24 si besoin. »

Aux accusations de « pression » et de déficit de masques, Marc Fernandes fulmine : « C'est impossible de dire ça, ce n'est pas vrai, je ne suis pas un serial killer ! Je préfère être en sous-effectif et préserver un maximum de personnes. » Le cadre relève que, sur 155 agents, une quarantaine est en arrêt de travail. « La

“

Je suis en arrêt, mais on me demande de revenir travailler

UNE AIDE-SOIGNANTE